



## Du salaire et du temps de travail des professeurs des écoles

**Publié le 03-10-2017**

**Dernière modification le 08-02-2018**

Le SNALC réclame une véritable revalorisation salariale, c'est à dire l'alignement des salaires au moins sur la moyenne des pays de l'OCDE. Le salaire moyen des professeurs des écoles est inférieur de 18 % à la moyenne des pays de l'OCDE, après 15 ans d'exercice (Regards sur l'éducation 2017, p.396 ) alors que le volume horaire est composé de 864 heures devant la classe + 36 heures d'APC (= 900 heures), ce qui est largement au-dessus de la moyenne également puisque les élèves de primaire de l'OCDE ont en moyenne 794 heures de classe par an, 766 heures pour les élèves de l'UE» (regard sur l'éducation OCDE 2017, p.410)

Les classes sont plus chargées aussi :

« En primaire, le nombre d'élèves par classe est officiellement de 23 en élémentaire (25,5 en maternelle). C'est plus que la moyenne de l'OCDE, qui est de 21 élèves. Certes, au Chili cela monte à 27 élèves par classe, mais en Finlande (le modèle pour certains), il y a 19 élèves par classe et au Luxembourg, 15. » (regard sur l'éducation OCDE 2017)

En résumé, les PE français travaillent plus et gagnent moins que la moyenne des pays de l'OCDE, ils ont des classes plus chargées. Il est peut être bel et bon de geler encore le salaire, d'établir un jour de carence (non compensé alors que dans beaucoup d'entreprises privées, les jours de carence sont compensés), de vouloir nous faire travailler plus pour compenser la baisse des salaires... Eh bien non, au SNALC, nous ne sommes pas d'accord. Pour un enseignement de qualité, il faut payer de façon juste les enseignants.



Or les salaires ont baissé :

Entre 2000 et 2010, les salaires de base des enseignants français en milieu de carrière ont ainsi diminué d'environ 8 % en prix constants. À l'inverse, sur la même période, les salaires ont augmenté dans la quasi-totalité des autres pays de l'OCDE (environ 20 % d'augmentation en moyenne) car de nombreux pays ont décidé d'investir massivement dans le salaire des enseignants pour retenir les meilleurs d'entre eux dans la profession. (regard sur l'éducation OCDE 2012, p.487).

En France même, en 2015, le salaire d'un enseignant est inférieur de 27,4 % à celui d'un fonctionnaire de la fonction publique d'Etat non enseignant de même catégorie, selon l'INSEE, soit l'équivalent de trois mois de travail. (INSEE première n°1662). Donc cette vieille antienne, ce marronnier de rentrée qui consiste à dire qu'il y a trop de vacances est parfaitement injustifié, inaudible et outrancier.

Et que l'on ne nous dise pas que l'on ne travaille pas beaucoup. Les PE travaillent donc 900 heures devant élèves contre 794 heures en moyenne dans l'OCDE. Mais de plus, d'après une enquête de l'Insee encore — le temps de travail de travail des enseignants dans le 1er degré public en 2010 - les PE travaillent environ 44h par semaine + les deux journées de prérentrée (environ 12h) + la journée de solidarité (entre 5 et 6h) + 54 heures d'accueil dans l'année (10 mn le matin, 10 mn en début d'après-midi) + 20 jours (environ 5h/j) de travail pendant les vacances scolaires équivalent à plus de 1750 heures dans l'année soit largement plus que les 1607 heures de travail statutaire.